

Chapitre 5

ASYMÉTRIE DE POUVOIR DANS LA RECHERCHE EN SANTÉ MONDIALE, QUELS ENJEUX ÉTHIQUES ? UNE ÉTUDE PILOTE AUPRÈS DE CHERCHEURS AU BÉNIN¹

Patrick GOGOGNON, Béatrice GODARD***

¹ Pour citer cet article: GOGOGNON, P. GODARD, B. *Asymétrie de pouvoir dans la recherche en santé mondiale, quels enjeux éthiques ? Une étude pilote auprès de chercheurs au Bénin*, JIB / IJB, numéro, 2015, numéro : pages.

* *Étudiant, candidat au doctorat en sciences biomédicales option bioéthique. Programmes de bioéthique, Département de Médecine Sociale et Préventive, École de Santé Publique, Université de Montréal*

Auteur de correspondance : patrick.anges.gogognon@umontreal.ca

** *Professeure titulaire. Programmes de bioéthique, Département de Médecine Sociale et Préventive, École de Santé Publique, Université de Montréal et Institut de Recherche en Santé Publique de l'Université de Montréal.*

INTRODUCTION

Les inégalités de santé dans le monde constituent des enjeux de justice qui occupent une place centrale en recherche, en particulier en recherche en santé mondiale². Selon la définition donnée par Koplan et ses collègues, la santé mondiale est un domaine d'étude, de recherche et de pratique qui vise l'amélioration de la santé et l'équité en santé pour tous à travers le monde³. Au plan moral la santé mondiale tire ses fondements dans un consensus mondialement reconnu autour de l'accès universel et de l'équité en santé⁴, ce qui permet de promouvoir des valeurs comme la justice sociale. La justice sociale dans la recherche en santé mondiale est un enjeu qui est abordé dans la littérature scientifique notamment à travers la répartition juste et équitable des bénéfices de la recherche^{5, 6}.

Toutefois, la recherche en éthique en santé mondiale connaît à cet égard de profondes mutations. En effet les thèmes de recherche initialement orientés sur les bénéfices pour les communautés tendent désormais vers une intégration des bénéfices pour les chercheurs de ces communautés également. Dès lors, on assiste à une vision élargie de la justice sociale en recherche en santé mondiale^{7,8}. Aborder des enjeux de justice en recherche en santé mondiale pour les chercheurs implique l'identification des sources potentielles d'inégalités et d'en comprendre les causes profondes. Les conditions économiques et matérielles ou encore la redistribution des avantages et bénéfices de la recherche figurent parmi les causes qui sont régulièrement rapportées dans la littérature^{9, 10}. Cependant les enjeux de

² Weinstock DM, 2013, « L'éthique de la santé globale », In : Wilmer JB & Chung R (eds.). *Éthique des relations internationales*, Paris, France : Presses Universitaires de France. 476 pp.

³ Koplan J, Bond C, Merson M, Reddy K, Rodriguez M, Sewankambo N, Wasserheit J, for the Consortium of Universities for Global Health Executive Board, 2009, "Towards a common definition of global health", *Lancet*, 373: 1993–1995.

⁴ Kim JY, Rhatigan J, Jain SH, Weintraub R, Porter ME, 2010, "From a declaration of values to the creation of value in global health: A report from Harvard university's global health delivery project", *Global Public Health*, 5(2): 181-188.

⁵ Gostin LO & Powers M, 2006, "What does social justice require for the public's health? Public health ethics and policy imperatives", *Health Affairs*, 25(4): 1053-1054.

⁶ Benatar SR & Singer PA, 2010, "Responsibilities in international research: A new look revisited", *Journal of Medical Ethics*, 36(4): 194–197.

⁷ Ijsselmuiden CB, Kass NE, Sewankambo KN, Lavery JV, 2010, "Evolving values in ethics and global health research", *Global Public Health*, 5(2): 154-163.

⁸ Pratt B & Loff B, 2014, "A Framework to link international clinical research to the promotion of justice in global health", *Bioethics*, 28(8): 387-396.

⁹ Volmink J & Dare L, 2005, "Addressing inequalities in research capacity in Africa", *BMJ*, 331(7519): 705-706.

¹⁰ Lairumbi G, Parker M, Fitzpatrick R, English MC, 2012, "Forms of benefit sharing in global health research undertaken in resource poor settings: A qualitative study of stakeholders' views in Kenya", *Philosophy, Ethics, and Humanities in Medicine*, 12: 20.

justice ne consistent pas uniquement dans la redistribution des avantages et des bénéfiques. Pour plusieurs philosophes la justice peut aussi s'analyser à partir des relations et des interactions sociales^{11, 12}. En conséquence les considérations pour la justice doivent être évaluées à partir des liens sociaux entre les individus et les groupes, du contexte d'où émergent leurs interactions et les facteurs qui déterminent leurs choix et leurs actions. En conformité avec cette vision l'évaluation morale et l'élaboration de règles pour une justice sociale en recherche en santé mondiale doivent prendre en compte les conditions réelles d'existence des chercheurs du Sud et les rapports qu'ils entretiennent avec ceux qui détiennent le pouvoir dans la mise en œuvre des projets de recherche.

Les enjeux éthiques en rapport avec l'expérience des chercheurs sur l'asymétrie de pouvoir et sur ses implications potentielles sur la justice dans la recherche restent peu étudiés en bioéthique, en particulier l'évaluation des dimensions morales de cette asymétrie de pouvoir. Développée dans le domaine de l'éthique des relations internationales, la notion d'asymétrie de pouvoir fait référence à une relation inégalitaire qui prend sa source dans un contexte institutionnel ou social structurellement injuste¹³. Ce rapport de pouvoir inégalitaire impose des restrictions à la capacité d'auto-détermination et à la liberté des individus ou groupes qui se retrouvent dominés^{14, 15}. Le rapport de pouvoir inégalitaire dans la recherche en santé mondiale peut se révéler dans la place occupée par les institutions du nord dans la définition du champ de la recherche¹⁶ ou encore la compétition individuelle et institutionnelle pour assurer le leadership dans la recherche en santé mondiale¹⁷. Ce rapport peut aussi tirer sa source dans les disparités des capacités de recherche : des contraintes comme le contrôle des ressources financières ou le manque de transparence dans la gestion

¹¹ Fraser N, 2004, « De la redistribution à la reconnaissance ? Les dilemmes de la justice dans une ère postsocialiste », In : Collin F, Deurscher P, Baier A (eds.). *Repenser le politique. L'apport du féminisme*, Paris, France : Cahier du Grif. 287 pp.

¹² Sherwin S, 1996, "The Relationship of feminism and bioethics", In: Wolf SM (ed.). *Feminism and bioethics, beyond reproduction*, New York, New York, United States: Oxford University Press. 416 pp.

¹³ Young IM, 2011, *Justice and the politics of difference*. Princeton, New Jersey, United States: Princeton University Press. 286 pp.

¹⁴ Chung R, 2011, "Domination", In: Chatterjee DK (ed.). *Global Justice Encyclopedia*, Springer.

¹⁵ Allen A, 2013, "Feminist perspectives on power", In: Zalta EN (ed.). *The Stanford Encyclopedia of Philosophy*, Springer.

¹⁶ MacFarlane S, Jacobs SM, Kaaya EPE, 2008, "In the name of global health: Trends in academic institutions", *Journal of Public Health and Policy*, 29(4): 383-401.

¹⁷ Zarowsky C, 2011, "Global health research partnership and equity: No more business as usual", *BMC International Health and Human Rights*, 11(Suppl 2): S1.

des projets sont aussi susceptibles de renforcer l'asymétrie de pouvoir entre les chercheurs^{18, 19}.

La compréhension des mécanismes qui sous-tendent l'asymétrie de pouvoir dans la recherche en santé mondiale, ses manifestations, ainsi que les enjeux moraux s'y rapportant sont des défis que nous explorons dans cette étude pilote menée auprès de chercheurs du Bénin.

MÉTHODOLOGIE

Nous avons eu recours à une approche qualitative de nature phénoménologique dont la finalité est de faire ressortir la signification que revêt un phénomène social pour les personnes ou les groupes visés par la recherche²⁰. Considérant que les enjeux éthiques en rapport avec l'expérience des chercheurs sur l'asymétrie de pouvoir et sur ses implications potentielles sur la justice dans la recherche sont peu étudiés en éthique relative à la santé mondiale, nous avons voulu commencer notre réflexion par une étude pilote. Celle-ci visait plusieurs objectifs : tout d'abord il s'agissait d'examiner de manière empirique l'importance de l'asymétrie de pouvoir pour des chercheurs en santé mondiale dans un pays en développement. Par la suite il s'agissait d'examiner les enjeux éthiques liés à cette asymétrie, en particulier en y examinant les dimensions morales. Considérant ces objectifs, une approche méthodologique basée sur la phénoménologie telle qu'elle est souvent utilisée en sciences humaines nous permettra d'appréhender le sujet de notre étude selon l'expérience vécue par les chercheurs et à partir du sens que ceux-ci lui donnent²¹.

Cinq chercheurs de l'Université d'Abomey-Calavi ont été recrutés pour cette étude pilote. Tous ces répondants avaient une expérience de recherche en santé mondiale en qualité de chercheur principal. Le guide d'entrevue semi-dirigée qui a servi de support à notre investigation a été élaboré autour des questions

¹⁸ Fowler AF, 1998, "Authentic NGO partnerships in the new policy agenda for international aid: Dead end or light ahead?", *Development and Change*, 29(1): 137-159.

¹⁹ Lister S, 2000, "Power in partnership? An analysis of an NGO's relationships with its partners", *Journal of International Development*, 12(2): 227- 239.

²⁰ Fortin MF, 2010, *Fondements et étapes du processus de recherche, méthodes quantitatives et qualitatives*. 2nd édition. Montréal, Québec, Canada : Chenelière Éducation. 632 pp.

²¹ Giorgi A, 1997, « De la méthode phénoménologique utilisée comme mode de recherche qualitative en sciences humaines. Théories, pratiques et évaluation », In : Poupart J, Deslauriers JP, Groulx LH, Lapperrière A, Mayer R, Piers AP (eds.). *La recherche qualitative, enjeux épistémologiques et méthodologiques*, Montréal, Québec, Canada : Gaétan Morin Éditeurs. 405 pp.

suivantes : 1/ quelles sont les perceptions des chercheurs sur l'asymétrie de pouvoir dans la recherche en santé mondiale ? 2/ comment se manifestent les processus à travers lesquels les chercheurs vivent l'asymétrie de pouvoir ? 3/ quels sont les défis en matière de justice sociale qui se posent aux chercheurs placés en situation d'asymétrie ? 4/ comment les chercheurs gèrent-ils ces défis ? Les entrevues ont fait l'objet d'un enregistrement audio puis retranscrites. Nous avons eu recours à l'approche inductive telle que décrite par Blais et Martineau pour rapporter et analyser les thèmes récurrents dans les données²². L'analyse inductive a été privilégiée puisqu'elle est appropriée pour des objets d'études à caractère exploratoire et permet de faire apparaître des dimensions inexplorées d'une problématique.

L'étude a été approuvée par le Comité d'éthique de recherche en santé de l'Université de Montréal et par le Comité d'éthique de la recherche de l'Université d'Abomey-Calavi.

RÉSULTATS

L'analyse inductive a permis d'identifier trois principaux thèmes qui mettent en lumière l'expérience des chercheurs et les enjeux éthiques s'y rapportant. En effet, l'étude révèle la complexité du contexte social d'où émergent l'asymétrie de pouvoir et les processus à partir desquels ils se manifestent. En outre, elle souligne les risques de vulnérabilité des chercheurs évoluant dans un environnement où ils sont exposés à des situations susceptibles d'altérer la conduite de la recherche ou mettre en péril les valeurs morales qu'ils portent. Enfin nos résultats suggèrent l'existence d'une démarche novatrice à travers des initiatives destinées à faire face aux contraintes de terrain.

UN CONTEXTE DE RECHERCHE MARQUÉ PAR DES TENSIONS

L'analyse des données révèle que le contexte de recherche est profondément marqué par la limitation des ressources disponibles et cette contrainte pèse sur toutes les étapes de la recherche. Si la faiblesse des sources locales pour le financement de la recherche apparaît au premier rang, l'analyse des données

²² Blais M & Martineau S, 2006, « L'analyse inductive générale : description d'une démarche visant à donner un sens à des données brutes », *Recherches Qualitatives*, 26(2) : 1-18.

montre aussi que la question des ressources se pose à travers l'insuffisance de l'encadrement institutionnel et du support administratif pour la recherche. La limitation des ressources peut avoir un impact significatif car elle entraîne des tensions lors de la planification, la mise en œuvre et la diffusion des résultats de la recherche. À cet égard, certains répondants ont évoqué les difficultés qu'ils rencontrent avec leurs collègues pour l'établissement et l'application effective des collaborations de recherche. Les raisons qui sous-tendent ces difficultés ne sont pas toujours explicites, ce qui conduit les chercheurs à évoquer des hypothèses pour les expliquer.

Par exemple un chercheur évoque « *des situations de blocage lorsque certains collaborateurs ne remplissent pas les tâches qui relèvent de leur responsabilité* ». Un autre évoque des tensions autour de l'administration des fonds de recherche qui se traduit par « *des difficultés pour l'achat des produits destinés aux analyses des prélèvements* ». Ces tensions rendent difficiles les relations entre le chercheur principal bénéficiaire de la subvention de recherche et le collaborateur qui assure la prise en charge clinique et facilite les procédures de recrutement des participants à la recherche. Les répondants soulignent également dans la conduite de la recherche l'influence « *des différences culturelles entre les chercheurs formés à l'étranger ou qui possèdent une longue expérience de recherche à l'étranger et leurs collègues formés au niveau local* ». On pourrait déceler à partir de ces témoignages un environnement marqué par la défiance et le manque de solidarité entre les chercheurs. On pourrait aussi déceler une connaissance insuffisante des mécanismes de gestion des fonds de recherche. En outre, les contraintes rencontrées par les chercheurs dans le processus de recrutement des participants à la recherche peuvent témoigner de leur méconnaissance de la répartition des rôles et des responsabilités entre les chercheurs et les collaborateurs. De tels exemples laissent suggérer que les mécanismes et les procédures institutionnelles locales pour la gouvernance de la recherche restent insuffisants ou inadaptés pour répondre aux contraintes que les chercheurs sont susceptibles de rencontrer sur le terrain.

Les tensions peuvent aussi émerger dans leurs rapports avec les décideurs publics notamment lors de la diffusion et la valorisation des résultats de recherche. Un chercheur rapporte ainsi la volonté de contrôle et d'appropriation des résultats de la recherche de la part de décideurs publics. Un autre a fait le choix d'exclure les décideurs publics du processus de partage et de diffusion des résultats. Les témoignages rapportés lors de nos entretiens semblent montrer que le sentiment de défiance ne se manifeste pas uniquement dans les rapports entre les chercheurs mais aussi dans les interactions avec les décideurs. L'exclusion des décideurs du processus de diffusion des résultats peut réduire la portée de la

recherche notamment ses perspectives de changement des pratiques ou l'amélioration des politiques publiques. Les témoignages lors des entrevues soulignent aussi le besoin de renforcer l'environnement institutionnel à travers des procédures claires et transparentes pour offrir un encadrement et du soutien aux chercheurs, de la planification d'un projet de recherche à la diffusion de ses résultats. La répartition consensuelle des responsabilités, les mécanismes de suivi des collaborations de recherche ou encore des procédures transparentes pour l'administration des fonds de recherche pourraient contribuer à la réduction des tensions entre les acteurs.

EXPÉRIENCE DE VULNÉRABILITÉ

Le contexte de la recherche en santé mondiale révèle une situation de vulnérabilité auquel les chercheurs peuvent être exposés. En effet, la vulnérabilité surgit dans une relation et exprime un moment de tension où les individus en situation de vulnérabilité ne peuvent maintenir ou exprimer leurs normes et leurs visions²³. Selon certains répondants, la vulnérabilité n'est pas exclusivement en rapport avec les personnes les plus démunies dans leur collectivité car les chercheurs, à leur tour, pourraient faire l'expérience du dénuement et de la vulnérabilité lors de la mise en œuvre de leur projet. À cet égard ils évoquent « *la solitude du chercheur vis-à-vis des responsables hiérarchiques ou des décideurs publiques qui détiennent le pouvoir d'octroyer des moyens ou de valider les interventions de terrain* ». D'autres répondants n'évoquent pas directement la vulnérabilité, mais plutôt diverses contraintes susceptibles de mettre en péril le bon déroulement du processus de recherche. Tout d'abord ces contraintes peuvent être reconnues à travers l'exercice du pouvoir discrétionnaire de certains collègues ou collaborateurs qui rend difficile ou impossible le recrutement des participants. Elles peuvent ensuite se révéler à travers des demandes abusives pour le contrôle des fonds de recherche de la part des collègues ou collaborateurs qui n'y sont pas habilités. En outre, la rareté des subventions d'origine locale place les chercheurs dans une situation de dépendance permanente vis à vis des sources de financement extérieures.

Nos données suggèrent que ces contraintes pourraient avoir des conséquences négatives pour les chercheurs. C'est par exemple le risque que les résultats de leur recherche ne soient pas diffusés ou ne soient pas valorisés. C'est aussi le risque que le développement de leurs travaux de recherche et leur cheminement de

²³ Boami S, 2013, « La vulnérabilité. L'humanité, au risque de la vulnérabilité », *Éthique et Santé*, 10(1) : 43-47.

carrière soient affectés. Au cours de nos entretiens, nous avons constaté que certains chercheurs renonçaient délibérément à des subventions de recherche pour éviter de s'engager dans des collaborations où ils risquaient de faire l'expérience de luttes d'influence pour le contrôle des ressources. Pour ces derniers, « il est préférable de ne pas détenir de fonds de recherche pour éviter des problèmes avec les collègues ». Ces différentes réactions sont susceptibles de renforcer les tensions entre les chercheurs et leurs collaborateurs et exacerber les limites d'un cadre de recherche déjà fragile. Le choix de renoncer à des subventions de recherche pourrait, à priori, être perçu comme un mécanisme de défense du chercheur vis à vis d'expériences de luttes d'influence. Toutefois ce choix pourrait produire des effets pervers à moyen et long terme et notamment accroître la vulnérabilité des chercheurs. En effet le manque de subventions rend quasiment impossible la recherche scientifique et limite les perspectives professionnelles des chercheurs. Pourtant, leur implication en recherche contribuerait à valoriser la complémentarité des compétences et des savoirs ; nous remarquons au contraire que leurs réactions contribuent à maintenir un climat de défiance et exacerbent leur vulnérabilité.

POSTURES MORALES ET PRATIQUES CONSÉQUENTIELLES, AU DELÀ DE L'EXPÉRIENCE DE VULNÉRABILITÉ

Notre étude révèle que le contexte de recherche dans lequel nos répondants se trouvent est marqué par des tensions qui sont susceptibles de vulnérabiliser des chercheurs. Toutefois, l'analyse de nos entretiens met en évidence des chercheurs qui affirment leurs postures vis-à-vis de valeurs morales et de pratiques conséquentielles développées pour répondre à ces défis. Invités à expliciter les valeurs morales qu'ils jugent prioritaires dans la recherche en santé mondiale, nos répondants soulignent tout d'abord l'importance d'appréhender le concept de santé mondiale selon leurs réalités locales. Pour ces derniers il y a lieu de « *s'approprier la notion de santé mondiale dans une approche qui repose sur les particularités locales comme, par exemple, les caractères spécifiques de la pauvreté* ».

En ce qui concerne la représentation de la justice, les chercheurs participant à la recherche évoquent une vision de la justice enracinée dans leur contexte local, qui se traduit par des manifestations concrètes. Pour un répondant, « *la justice est effective lorsque le projet de recherche est conduit à son terme* ». Pour un autre, la valeur de justice dans la recherche peut se traduire par la transmission du savoir

et la formation de la relève. Enfin un troisième considère que la liberté dans la conduite de la recherche participe au renforcement de la justice et de l'équité dans la recherche en santé.

Le positionnement des chercheurs peut également s'observer en matière de diffusion des résultats de la recherche. Ainsi, pour un répondant, la dissémination des résultats doit être mise en œuvre dans une « *perspective d'utilisation des résultats plutôt que pour se conformer uniquement à des exigences normatives pour des publications et se donner bonne conscience* ». Nous avons pu observer des pratiques développées par les chercheurs pour faire face à des défis comme le contrôle des résultats de recherche. Par exemple, pour répondre aux objectifs de diffusion des résultats, les chercheurs privilégient le développement d'outils de diffusion locale dans le milieu académique comme des revues scientifiques à partir de ressources personnelles. En matière de valorisation des résultats de la recherche et de transfert de connaissances, nous avons noté que les chercheurs privilégient des réseaux de collaboration et d'entraide au sein de la communauté.

Les postures et les pratiques que nous avons pu observer témoignent de l'émergence d'un processus de gouvernance locale de la recherche malgré le fait que la recherche se déroule dans un environnement marqué par des tensions et des limites importantes.

DISCUSSION

Notre étude pilote s'inscrivait dans une démarche exploratoire pour évaluer les dimensions éthiques en rapport avec l'asymétrie de pouvoir en recherche en santé mondiale. L'analyse des données a été conduite dans le souci d'accorder une place centrale à l'expérience morale des chercheurs. La notion d'expérience morale permet d'aborder un problème donné au delà des dilemmes moraux pour inclure dans l'analyse les perceptions et les sentiments valorisés par les acteurs dans leur vie quotidienne²⁴. Nos résultats seront discutés avec la perspective de mettre en valeur l'expérience morale de nos répondants.

D'une manière générale, les enjeux de pouvoir dans la littérature scientifique relative à la recherche en santé mondiale concernent les partenariats Nord-Sud. Les inégalités de pouvoir y sont considérées comme le principal obstacle pour une collaboration de recherche fructueuse²⁵. Ces inégalités se manifestent à

²⁴ Hunt MR & Carnevale FA, 2011, "Moral experience a framework for bioethics research", *Journal of medical ethics*, 37(11): 658-662.

²⁵ Jentsch B & Pilley C, 2003, "Research relationships between the South and the North: Cinderella and the ugly sisters?", *Social Science & Medicine*, 57(10): 1957-1967.

travers l'accès aux sources d'information, la formation, la gestion de l'agenda de recherche, le processus de prise de décision ou encore la gestion du budget de recherche²⁶. Les inégalités de pouvoir dans les partenariats Nord-Sud sont aussi considérées comme contribuant à la vulnérabilité de chercheurs du sud et le défi est d'assurer une répartition adéquate des privilèges pour les chercheurs et de sensibiliser les décideurs locaux à la valorisation des résultats de la recherche²⁷.

Les répondants à notre étude en ont fait part, tout comme ils ont fait part de luttes d'influence et de jeux de pouvoirs qui émergent dans le cadre des interactions entre les chercheurs du Sud et leurs collaborateurs ou partenaires locaux. L'analyse des données a aussi mis en relief un microsysteme dont les principaux acteurs, les chercheurs et leurs collaborateurs, développent des collaborations pour la conduite de la recherche. Ce microsysteme apparaît comme un lieu dans lequel la répartition des privilèges et l'exercice du pouvoir ont une influence tant sur la conduite de la recherche que sur le chercheur lui-même.

Comme il a été montré dans d'autres contextes, les structures de recherche ne sont pas garantes de pratiques justes^{28, 29}. D'où l'importance de prendre en compte les conditions réelles d'exercice des chercheurs et leurs interactions sociales notamment avec les groupes ou les personnes en situation de pouvoir³⁰. En effet, cette prise en compte permet une analyse des situations concrètes d'asymétrie de pouvoir ainsi que des processus sociaux de domination faisant que des chercheurs ne peuvent pas exprimer leur autonomie et leur capacité, c'est-à-dire développer leurs actions selon leurs moyens et réaliser leur potentiel d'émancipation³¹. L'influence des privilèges et des pouvoirs dans les institutions ou dans les groupes mérite donc d'être discutée au plan moral.

Dans notre étude, on peut suggérer que les processus sociaux d'asymétrie de pouvoir existent lorsque les interactions entre les chercheurs et leurs partenaires sont susceptibles de mettre en péril le bon déroulement de la recherche. Il en va

²⁶ Bradley M, 2007, *North-south research partnerships: Challenges, responses and trends. A literature review and annotated bibliography*. International Development Research Centre. Ottawa, Ontario, Canada.

²⁷ Ridde V & Cappelle F, 2011, « La recherche en santé mondiale et les défis des partenariats nord sud », *Canadian Journal of Public Health*, 102(2) : 152-156.

²⁸ Idem #13

²⁹ Lindermann Nelson H & Lindermann Nelson J, 1996, "Justice in the allocation of health care resources: a feminist account", In: Wolf SM (ed.). *Feminism and bioethics, beyond reproduction*, New York, New York, United States: Oxford University Press. 416 pp.

³⁰ Gilligan C, 2008, *Une voix différente, pour une éthique du care*. Paris, France : Flammarion. 285 pp.

³¹ Idem #13

ainsi des restrictions pour recruter des participants à la recherche, des luttes internes pour le contrôle des fonds de recherche ou encore de l'utilisation des résultats de la recherche. Comprendre l'influence des privilèges et des pouvoirs, tant sur les chercheurs que dans la conduite de la recherche, est essentiel pour saisir la réalité et le vécu des chercheurs dans des pays où les ressources affectées à la recherche en santé sont limitées. Les enjeux moraux de la réalité et du vécu des chercheurs peuvent être identifiés à partir de certains dilemmes et décisions résultants de l'émergence simultanée de différents choix qui sont tous susceptibles d'affecter la recherche. C'est par exemple le cas lorsque les chercheurs renoncent volontairement à solliciter des subventions de recherche pour éviter la survenance des conflits portant sur le contrôle des subventions. C'est également le cas lorsqu'ils renoncent à associer les décideurs publics à la diffusion et à la valorisation des résultats pour éviter les conflits portant sur l'utilisation des résultats. Ces décisions mettent en péril les valeurs portées par la recherche en santé mondiale, telles que la production des savoirs scientifiques et le changement dans les pratiques et politiques en matière de santé à partir d'évidences scientifiques. Bien que l'on retienne dans notre étude des initiatives des chercheurs pour la valorisation de leurs résultats, l'exclusion des décideurs publics demeure problématique en tant qu'acteurs essentiels pour l'amélioration de l'équité en santé. De même, le fait qu'aucun de nos répondants n'ait invoqué le cadre institutionnel ou l'appui des responsables hiérarchiques, amène à questionner la confiance que les chercheurs accordent à leurs institutions ou à ceux qui les représentent. L'existence des dilemmes auxquels ces chercheurs sont confrontés et des décisions qui en découlent semble donc montrer que la recherche en santé mondiale peut être un espace où les luttes d'influence sont mises en avant au détriment des valeurs morales.

Toutefois, aussi surprenant que cela puisse paraître, un environnement défavorable peut aussi agir comme catalyseur pour des générer des innovations. On peut rappeler à cet égard que des chercheurs s'appuient sur les propres ressources et exploitent leurs compétences et habiletés relationnelles pour pallier aux limites de leur milieu de recherche. C'est par exemple le cas lorsqu'ils privilégient la valorisation des résultats de la recherche à partir d'un réseau constitué d'étudiants et de membres de la communauté.

Dans un contexte aux ressources limitées, l'influence des pouvoirs et des privilèges dans la conduite de la recherche et les dilemmes qui en résultent pour les chercheurs appellent plusieurs commentaires. Tout d'abord, on peut s'interroger si les différents acteurs partagent une vision commune des bénéfices de la recherche. En effet nous avons rapporté dans nos résultats des attitudes susceptibles de mettre en péril le bon déroulement ou la valorisation des résultats

de la recherche. On peut ensuite considérer la représentation que les chercheurs ont des privilèges dans la recherche et l'évaluation qu'ils font des implications éthiques éventuelles en cas de perte d'influence pour chaque partie. Enfin on peut questionner la faisabilité de développer un cadre de concertation permettant de prendre en compte les attentes de chaque acteur. Ceci vient montrer la pertinence de reconnaître et d'évaluer les risques et bénéfices de la recherche pour les chercheurs. En effet, en portant attention à la distribution des pouvoirs et des privilèges entre les chercheurs et leurs partenaires, nous pouvons mettre en relief l'expérience des chercheurs et leurs besoins particuliers.

L'analyse éthique, telle que celle préconisée par la perspective féministe peut nous aider à cet égard, ne serait-ce qu'à reconnaître les individus en situation d'autorité et ceux qui sont susceptibles d'être affectés par leurs actions et décisions. En nous référant à la perspective éthique féministe, nous pouvons dire que les compétences morales à privilégier pour rendre justice aux chercheurs en santé mondiale ne consistent pas à répondre à la question sur les meilleurs principes de justice à appliquer. Au contraire, les dispositions morales qui doivent avoir préséance sont la capacité de percevoir correctement les besoins des chercheurs en matière de justice et d'y répondre de façon imaginative³². La prise en compte des préoccupations réelles et intimes des chercheurs, notamment ceux qui sont dépourvus d'autorité, mériterait d'être considérée comme une question de justice fondamentale. En conséquence, il convient d'identifier dans la mise en œuvre d'un projet de recherche les chercheurs qui sont susceptibles de retirer la plus grande satisfaction d'une intervention ou encore la manière dont les chercheurs les plus vulnérables ou dépourvus de pouvoir peuvent être affectés³³.

LIMITES DE L'ÉTUDE

Nous pouvons identifier quelques limites en rapport avec les résultats discutés dans cet article. En tout premier, le caractère pilote de notre étude à partir d'un échantillon limité au sein d'une institution de recherche ne permet pas une généralisation des résultats. En outre les entrevues ont été réalisées uniquement auprès des chercheurs principaux et les témoignages des autres partenaires notamment les chercheurs collaborateurs ou les décideurs n'ont pas pu être recueillis. Enfin, les ressources matérielles disponibles pour la phase de collecte des données ne nous ont pas permis d'intégrer dans notre méthodologie des notes

³² Kymlicka W, 2003, *Les théories de la justice : Une introduction*. Paris, France : Editions la découverte. 363 pp.

³³ Idem #12

issues de l'observation des pratiques dans le milieu d'étude ou au sein des équipes de recherche. Ces limitations ont représenté un défi lors de l'analyse puisque seulement les données issues des entretiens réalisés auprès d'une seule catégorie d'acteurs ont servi à la présentation des résultats. Des études ultérieures de nature empirique pourraient prendre en compte une plus grande diversité de participants et de sources de données.

CONCLUSION

En initiant cette étude pilote, notre objectif était d'évaluer, à partir de données empiriques, la pertinence d'explorer les conséquences de l'asymétrie de pouvoir dans la recherche en santé mondiale. Les résultats obtenus montrent en effet une réalité encore méconnue. Loin de s'inscrire uniquement dans une perspective Nord-Sud, l'asymétrie de pouvoir dans la recherche en santé mondiale s'inscrit aussi dans le cadre d'interactions entre les chercheurs du Sud et leurs collaborateurs ou partenaires locaux. Ces résultats viennent confirmer un intérêt pour une meilleure compréhension des dynamiques et des relations de pouvoirs qui sous-tendent les processus de vulnérabilité dans la recherche en santé mondiale en général³⁴ et chez les chercheurs en particulier³⁵. L'évaluation des conséquences de l'asymétrie de pouvoir à partir de situations concrètes vécues par des chercheurs permet de poser la réflexion dans une perspective morale, notamment autour des questions de justice et de vulnérabilité. En cela l'éthique féministe peut offrir un cadre de référence pour penser la justice en recherche en santé mondiale sous l'angle des contraintes structurelles propres à des pays du Sud. Cette étude nous permet de placer au cœur de la réflexion éthique l'expérience de chercheurs en santé mondiale dans les pays du Sud. Par-delà la question des bénéfices de la recherche, une réflexion éthique s'impose sur les modalités de collaboration entre chercheurs, de gestion opérationnelle et financière de projets de recherche³⁶. Il y a lieu d'interpeller les décideurs, les instances éthiques et les chercheurs sur la complexité des défis moraux que ces derniers peuvent rencontrer au regard de l'expérience de vulnérabilité dans la conduite de la recherche dans des pays en émergence. Par ailleurs, cet appel peut être étendu pour promouvoir auprès de ces mêmes acteurs les bénéfices concrets

³⁴ Zarowsky C, Haddad S, Nguyen VK, 2013, "Au delà des groupes vulnérables : Contextes et dynamiques de la vulnérabilité », *Global Health Promotion*, 20(Suppl 1) : 80-87.

³⁵ Ballamingie P & Johnson S, 2011, "The vulnerable researcher: Some unanticipated challenges of doctoral fieldwork", *The Qualitative Report*, 16(3): 711-729.

³⁶ Idem #26

susceptibles de découler d'un processus de recherche juste et équitable. Nous appelons donc à la poursuite de recherches empiriques auprès d'un échantillon représentatif de chercheurs dans des pays du Sud pour analyser plus en profondeur les éléments constitutifs de l'asymétrie de pouvoir, les dilemmes moraux pouvant en résulter et leurs implications en matière de justice et de vulnérabilité.

Pour prolonger la réflexion vous pouvez lire :

Ouattara, F et Ridde, V. Expériences connues, vécues... mais rarement écrites : à propos des relations de partenariat Nord-Sud.

Nouvelles pratiques sociales, vol. 25, n° 2, 2013, p. 231-246.

Godard, B; Hunt, M et Moube, Z. Éthique de la recherche en santé mondiale : la relation Nord–Sud, quel partenariat pour quelle justice sociale ?

Global Health Promotion, Juin 2014; vol. 21, 2: pp. 80-87

REMERCIEMENTS

Cette recherche a été réalisée grâce à un financement du programme de renforcement des capacités d'enseignement et de recherche en bioéthique francophone de l'Association Universitaire de la Francophonie (AUF).

CONTRIBUTION DES AUTEURS

Les entrevues, le codage et l'analyse préliminaire ont été réalisés par P. G. La révision de l'analyse préliminaire a été effectuée par B. G. Le manuscrit a été rédigé par P. G., révisé et approuvé par B. G.

BIBLIOGRAPHIE

Allen A, 2013, "Feminist perspectives on power", In: Zalta EN (ed.). *The Stanford Encyclopedia of Philosophy*, Springer.

Ballamingie P & Johnson S, 2011, "The vulnerable researcher: Some unanticipated challenges of doctoral fieldwork", *The Qualitative Report*, 16(3): 711-729.

Benatar SR & Singer PA, 2010, "Responsibilities in international research: A new look revisited", *Journal of Medical Ethics*, 36(4): 194–197.

- Blais M & Martineau S, 2006, « L'analyse inductive générale : description d'une démarche visant à donner un sens à des données brutes », *Recherches Qualitatives*, 26(2) : 1-18.
- Boarni S, 2013, « La vulnérabilité. L'humanité, au risque de la vulnérabilité », *Éthique et Santé*, 10(1) : 43-47.
- Bradley M, 2007, *North-south research partnerships: Challenges, responses and trends. A literature review and annotated bibliography*. International Development Research Centre. Ottawa, Ontario, Canada.
- Chung R, 2011, "Domination", In: Chatterjee DK (ed.). *Global Justice Encyclopedia*, Springer.
- Fortin MF, 2010, *Fondements et étapes du processus de recherche, méthodes quantitatives et qualitatives*. 2nd édition. Montréal, Québec, Canada : Chenelière Éducation. 632 pp.
- Fowler AF, 1998, "Authentic NGO partnerships in the new policy agenda for international aid: Dead end or light ahead?", *Development and Change*, 29(1): 137-159.
- Fraser N, 2004, « De la redistribution à la reconnaissance ? Les dilemmes de la justice dans une ère postsocialiste », In : Collin F, Deurscher P, Baier A (eds.). *Repenser le politique. L'apport du féminisme*, Paris, France : Cahier du Grif. 287 pp.
- Gilligan C, 2008, *Une voix différente, pour une éthique du care*. Paris, France : Flammarion. 285 pp.
- Giorgi A, 1997, « De la méthode phénoménologique utilisée comme mode de recherche qualitative en sciences humaines. Théories, pratiques et évaluation », In : Poupart J, Deslauriers JP, Groulx LH, Lapperrières A, Mayer R, Piers AP (eds.). *La recherche qualitative, enjeux épistémologiques et méthodologiques*, Montréal, Québec, Canada : Gaétan Morin Éditeurs. 405 pp.
- Gostin LO & Powers M, 2006, "What does social justice require for the public's health? Public health ethics and policy imperatives", *Health Affairs*, 25(4): 1053-1054.
- Hunt MR & Carnevale FA, 2011, "Moral experience a framework for bioethics research", *Journal of medical ethics*, 37(11): 658-662.
- Ijsselmuiden CB, Kass NE, Sewankambo KN, Lavery JV, 2010, "Evolving values in ethics and global health research", *Global Public Health*, 5(2): 154-163.
- Jentsch B & Pilley C, 2003, "Research relationships between the South and the North: Cinderella and the ugly sisters?", *Social Science & Medicine*, 57(10): 1957-1967.
- Koplan J, Bond C, Merson M, Reddy K, Rodriguez M, Sewankambo N, Wasserheit J, for the Consortium of Universities for Global Health Executive Board, 2009, "Towards a common definition of global health", *Lancet*, 373: 1993-1995.

- Kim JY, Rhatigan J, Jain SH, Weintraub R, Porter ME, 2010, “From a declaration of values to the creation of value in global health: A report from Harvard university’s global health delivery project”, *Global Public Health*, 5(2): 181-188.
- Kymlicka W, 2003, *Les théories de la justice : Une introduction*. Paris, France : Éditions la découverte. 363 pp.
- Lairumbi G, Parker M, Fitzpatrick R, English MC, 2012, “Forms of benefit sharing in global health research undertaken in resource poor settings: A qualitative study of stakeholders’ views in Kenya”, *Philosophy, Ethics, and Humanities in Medicine*, 12: 20.
- Lindermann Nelson H & Lindermann Nelson J, 1996, “Justice in the allocation of health care resources: a feminist account”, In: Wolf SM (ed.). *Feminism and bioethics, beyond reproduction*, New York, New York, United States: Oxford University Press. 416 pp.
- Lister S, 2000, “Power in partnership? An analysis of an NGO’s relationships with its partners”, *Journal of International Development*, 12(2): 227- 239.
- MacFarlane S, Jacobs SM, Kaaya EPE, 2008, “In the name of global health: Trends in academic institutions”, *Journal of Public Health and Policy*, 29(4): 383-401.
- Pratt B & Loff B, 2014, “A Framework to link international clinical research to the promotion of justice in global health”, *Bioethics*, 28(8): 387-396.
- Ridde V & Cappelle F, 2011, « La recherche en santé mondiale et les défis des partenariats nord sud », *Canadian Journal of Public Health*, 102(2) : 152-156.
- Sherwin S, 1996, “The Relationship of feminism and bioethics”, In: Wolf SM (ed.). *Feminism and bioethics, beyond reproduction*, New York, New York, United States: Oxford University Press. 416 pp.
- Volmink J & Dare L, 2005, “Addressing inequalities in research capacity in Africa”, *BMJ*, 331(7519): 705-706.
- Weinstock DM, 2013, « L’éthique de la santé globale », In : Wilmer JB & Chung R (eds.). *Éthique des relations internationales*, Paris, France : Presses Universitaires de France. 476 pp.
- Young IM, 2011, *Justice and the politics of difference*. Princeton, New Jersey, United States: Princeton University Press. 286 pp.
- Zarowsky C, 2011, “Global health research partnership and equity: No more business as usual”, *BMC International Health and Human Rights*, 11(Suppl 2): S1.
- Zarowsky C, Haddad S, Nguyen VK, 2013, “Au delà des groupes vulnérables : Contextes et dynamiques de la vulnérabilité », *Global Health Promotion*, 20(Suppl 1) : 80-87.